

# Étanchéité sous dalles sous plots Bicouche

## ÉLÉMENT PORTEUR EN MAÇONNERIE

PENTE 0 à 5%, sans isolant thermique

### TECHNIQUE

#### ÉLÉMENT PORTEUR

- › En maçonnerie conforme à la norme NF P 10-203 (DTU 20.12).
- › Pente de 0 à 5%.

#### ÉTANCHÉITÉ

- › La pose en adhérence est permise, avec la 1<sup>ère</sup> couche du Système Renforcé soudé sur primaire **Aquadère**®.
- › Dans le cas de pente nulle, mise en œuvre d'une bande couvre joint de renfort.

**Variante** : un système d'étanchéité sans flamme est possible :

- **Alsan**® 400 ou 410 : résine polyuréthane (cf. documentation spécifique aux systèmes **Alsan**®).



#### CLASSEMENT INCENDIE

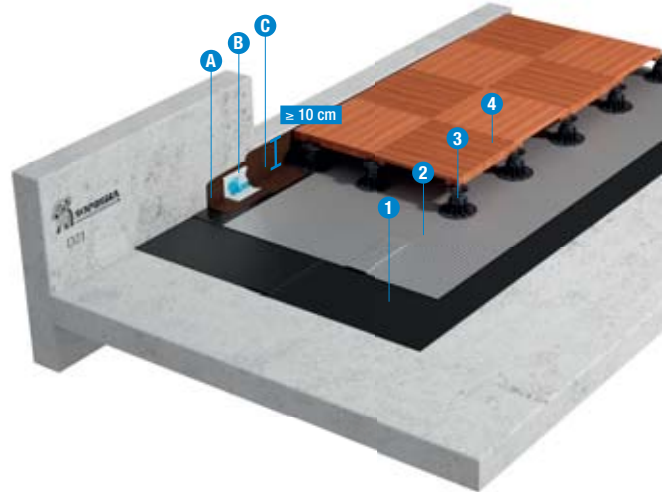
- › Avec les dalles en béton, le comportement au feu des toitures mises en œuvre sous une protection lourde, conformes à celles de l'arrêté du 14 février 2003, satisfait aux exigences vis-à-vis du feu extérieur (art. 5 de l'arrêté du 14 février 2003).

#### PROTECTION

- › Plots **SOPREMA** : hauteur  $\geq 5$  cm et  $\leq 20$  cm
  - › + dalles T7 en terrasses privatives si la hauteur des plots est  $\leq 15$  cm,
  - › + dalles T11 en terrasses collectives ou en terrasses accessibles au public, ou privatives si la hauteur des plots est  $> 15$  cm.
  - › Dalles en béton conformes à la norme NF EN 1339 de type T7 ou T11
  - › Dalles en bois\* de pin maritime **Daldecor** (50 x 50 cm) bénéficiant d'un traitement contre les attaques biologiques classe IV. Surcharge d'exploitation admissible  $\leq 250$  kg/m<sup>2</sup> uniquement avec 2<sup>ème</sup> couche ardoisée (système optimal).
  - › Dalles en bois\* de Maçaranduba **Exodalé** (50 x 50 cm).
  - › Dalles en bois\* Itauba **Itaudalle** (50 x 50 cm).
- En système inversé, se référer aux Avis Techniques.

\* L'utilisation de dalles en bois est limitée à la zone de vent 3, site exposé.

- › Dalles en grès **Sopradalle Ceram** (60 x 60 cm).
- › En système inversé, se référer aux DTA.



- 1 Styrbase® Stick
- 2 Sopralène® Flam 180 Alu
- 3 Plots à vérin SOPREMA
- 4 Dalles en bois Itauba Itaudalle

- A Alsan® Flashing
- B Voile Flashing
- C Alsan® Flashing (2 couches)

## SYSTÈME BICOUCHE

NF P 84-204 (DTU 43-1) + DTA/ Avis Technique	Élastophène® Flam / Sopralène® Flam		
	Système Base	Système Optimal	Système Renforcé
2 <sup>ème</sup> couche	Élastophène® Flam 25	Sopralène® Flam 180 Alu	Sopralène® Flam 180 Alu
1 <sup>ère</sup> couche	Styrbase® Stick	Styrbase® Stick	Sopralène® Flam 180
Écran	-	-	Sopravoile 100
Performance	F515T4	F515T4	F515T4

## CONSEILS

- › Les revêtements autoprotégés par granulats minéraux (paillettes d'ardoises) permettent d'appliquer plus aisément les relevés Flashing (le film des revêtements Flam doit être sublimé ; l'aluminium des feuilles métal doit être délardé).

En utilisant les plots hauts **SOPREMA**, les dalles alignées au niveau du seuil cachent les relevés permettant ainsi de réduire leur hauteur à 10 cm.

- › Une pente de 1,5% à 2% évite les stagnations d'eau et les risques d'odeur.
- › Dans les DPM, il est important d'indiquer la surcharge d'exploitation ainsi que la pose ou non de caillebotis aux niveaux des seuils.
- › Attention : les toitures non isolées sont limitées par le DTU 20.12

# Étanchéité sous dalles sous plots Monocouche

## ÉLÉMENT PORTEUR EN MAÇONNERIE

PENTE 0 à 5%, sans isolant thermique

### TECHNIQUE

#### ÉLÉMENT PORTEUR

- › En maçonnerie conforme à la norme NF P 10-203 (DTU 20.12).
- › Pente de 0 à 5%.

#### ÉTANCHÉITÉ

- › Les feuilles d'étanchéité ne sont pas perméables.
- › La pose en adhérence est permise, avec la 1<sup>ère</sup> couche du système renforcé soudé sur primaire **Aquadère**®.

**Variante** : un système d'étanchéité sans flamme est possible :

- **Alsan**® 400 ou 410 : résine polyuréthane (cf. documentation spécifique aux systèmes **Alsan**®).



#### CLASSEMENT INCENDIE

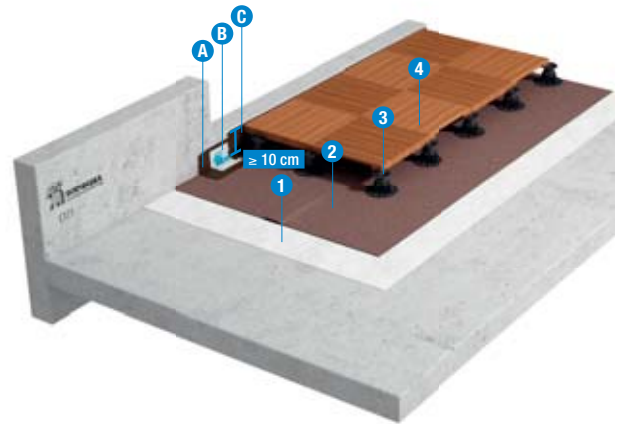
- › Avec les dalles en béton, le comportement au feu des toitures mises en œuvre sous une protection lourde, conformes à celles de l'arrêté du 14 février 2003, satisfait aux exigences vis-à-vis du feu extérieur (art. 5 de l'arrêté du 14 février 2003).

#### PROTECTION

- › Plots **SOPREMA** : hauteur  $\geq 5$  cm et  $\leq 20$  cm
  - › + dalles T7 en terrasses privatives si la hauteur des plots est  $\leq 15$  cm,
  - › + dalles T11 en terrasses collectives ou en terrasses accessibles au public, ou privatives si la hauteur des plots est  $> 15$  cm.
  - › Dalles en béton conformes à la norme NF EN 1339 de type T7 ou T11.
  - › Dalles en bois\* de pin maritime **Daldecor** (50 x 50 cm) bénéficiant d'un traitement contre les attaques biologiques classe IV. Surcharge d'exploitation admissible  $\leq 250$  kg/m<sup>2</sup>.
  - › Dalles en bois\* de Maçaranduba **Exodalle** (50 x 50 cm).
  - › Dalles en bois\* Itauba **Itaudalle** (50 x 50 cm).
- En système inversé, se référer aux Avis Techniques.

\* L'utilisation de dalles en bois est limitée à la zone de vent 3, site exposé.

- › Dalles en grès **Sopradalle Ceram** (60 x 60 cm).
- › En système inversé, se référer aux DTA.



- 1 Sopraivoile 100
- 2 Sopralène® Flam Unilay AR
- 3 Plots à vérin SOPREMA
- 4 Dalles en bois Itauba Itaudalle

- A Alsan® Flashing
- B Voile Flashing
- C Alsan® Flashing (2 couches)

## SYSTÈME MONOCOUCHE

DTA/Avis Technique	Sopralène® Flam monocouche
Monocouche	Sopralène® Flam Unilay AR + Bande Couvre-Joint Unilay (en pente nulle)
Écran	Sopraivoile 100
Performance	F515T4

## CONSEILS

- › Les revêtements autoprotégés par granulats minéraux (paillettes d'ardoises) permettent d'appliquer plus aisément les relevés Flashing (le film des revêtements Flam doit être sublimé ; l'aluminium des feuilles métal doit être délardé).
- › En utilisant les plots hauts **SOPREMA**, les dalles alignées au niveau du seuil cachent les relevés permettant ainsi de réduire leur hauteur à 10 cm.
- › Une pente de 1,5% à 2% évite les stagnations d'eau et les risques d'odeur.
- › Dans les DPM, il est important d'indiquer la surcharge d'exploitation ainsi que la pose ou non de caillebotis aux niveaux des seuils.
- › Attention : les toitures non isolées sont limitées par le DTU 20.12.